

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du
Centre Intercommunal d'Action Sociale**

Séance du 13 décembre 2022

Sous la Présidence de Monsieur Patrice HILT

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Absents excusés : 8

Date de la convocation : 6 décembre 2022

Membres élus présents :

Mmes KLEIN, NICOLA, REPERT.

MM. BETTINGER, KLEIN, DOMERACKI.

Membres nommés présents :

Mmes BEYER, KLEIN SAAS, WEISSENBACHER.

MM. HOEHLINGER, WOEHREL.

Membres absents :

Mmes LEININGER, DUCHMANN.

MM. SCHWEIGHOEFFER, OTT, ARTIS, GAGNANT, JOST, LUCES.

Délibération N°2022/008 : ADHESION AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL COMMUN

Après avoir entendu les explications,

Vu la note de synthèse et le document y annexé,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré et à l'unanimité, approuve l'adhésion au comité social territorial commun.

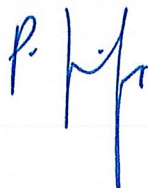
Pour extrait conforme, Le Président Patrice HILT

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 16/12/2022

Reçu à la Sous-Préfecture de Haguenau

le 15/12/2022



**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du
Centre Intercommunal d'Action Sociale**

Séance du 13 décembre 2022

Sous la Présidence de Monsieur Patrice HILT

Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 14
Absents excusés : 7

Date de la convocation : 6 décembre 2022

Membres élus présents :

Mmes KLEIN, NICOLA, REPERT.
MM. OTT, BETTINGER, KLEIN, DOMERACKI.

Membres nommés présents :

Mmes BEYER, KLEIN SAAS, WEISSENBACHER.
MM. HOEHLINGER, WOEHREL.

Membres absents :

Mmes LEININGER, DUCHMANN.
MM. SCHWEIGHOEFFER, ARTIS, GAGNANT, JOST, LUCES.

Délibération N°2022/009 : ACCEPTATION DE DONS

Après avoir entendu les explications du Président,

Vu la note de synthèse,

Conformément aux articles L. 123-8 du Code de l'action sociale et des familles et L. 2242-4 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la communauté de paroisses de la Zinsel du Nord souhaite remettre un don de 700 € à l'épicerie sociale intercommunale et que Monsieur DOHRMANN Christophe souhaite remettre un don de 350 € également à l'épicerie sociale intercommunale,

Le Conseil d'Administration, après délibération et à l'unanimité, décide l'acceptation de ces deux dons.

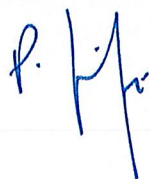
Pour extrait conforme, Le Président Patrice HILT

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 16/12/2022

Reçu à la Sous-Préfecture de Haguenau

le 15/12/2022





Accusé de réception en préfecture
067-266706118-20221213-DEL2022-009-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du
Centre Intercommunal d'Action Sociale**

Séance du 13 décembre 2022

Sous la Présidence de Monsieur Patrice HILT

Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 14
Absents excusés : 7

Date de la convocation : 6 décembre 2022

Membres élus présents :

Mmes KLEIN, NICOLA, REPERT.
MM. OTT, BETTINGER, KLEIN, DOMERACKI.

Membres nommés présents :

Mmes BEYER, KLEIN SAAS, WEISSENBACHER.
MM. HOEHLINGER, WOEHREL.

Membres absents :

Mmes LEININGER, DUCHMANN.
MM. SCHWEIGHOEFFER, ARTIS, GAGNANT, JOST, LUCES.

Délibération N°2022/010 : REGLEMENT SPECIFIQUE POUR LES REFUGIES

Après avoir entendu les explications,

Vu la note de synthèse et le document y annexé,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré et à l'unanimité, valide le fonctionnement et le règlement spécifique pour l'accès à l'épicerie sociale intercommunale des familles réfugiées ukrainiennes, dans la limite des fonds disponibles.

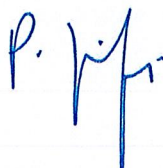
Pour extrait conforme, Le Président Patrice HILT

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 16/12/2022

Reçu à la Sous-Préfecture de Haguenau

le 15/12/2022



**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du
Centre Intercommunal d'Action Sociale**

Séance du 13 décembre 2022

Sous la Présidence de Monsieur Patrice HILT

Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 14
Absents excusés : 7

Date de la convocation : 6 décembre 2022

Membres élus présents :

Mmes KLEIN, NICOLA, REPERT.
MM. OTT, BETTINGER, KLEIN, DOMERACKI.

Membres nommés présents :

Mmes BEYER, KLEIN SAAS, WEISSENBACHER.
MM. HOEHLINGER, WOEHREL.

Membres absents :

Mmes LEININGER, DUCHMANN.
MM. SCHWEIGHOEFFER, ARTIS, GAGNANT, JOST, LUCES.

Délibération N°2022/011 : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

Après avoir entendu les explications,

Vu la note de synthèse et le document y annexé,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré et à l'unanimité, adopte la décision budgétaire modificative n°1 :

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6068-5234 : Autres matières et fournitures	700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6568-5234 : Autres secours	0,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	700,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Pour extrait conforme, Le Président **Patrice HILT**

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 16/12/2022

Reçu à la Sous-Préfecture de Haguenau

le 15/12/2022



Accusé de réception en préfecture
067-266706118-20221213-DEL2022-011-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du
Centre Intercommunal d'Action Sociale**

Séance du 13 décembre 2022

Sous la Présidence de Monsieur Patrice HILT

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 14

Absents excusés : 7

Date de la convocation : 6 décembre 2022

Membres élus présents :

Mmes KLEIN, NICOLA, REPERT.

MM. OTT, BETTINGER, KLEIN, DOMERACKI.

Membres nommés présents :

Mmes BEYER, KLEIN SAAS, WEISSENBACHER.

MM. HOEHLINGER, WOEHREL.

Membres absents :

Mmes LEININGER, DUCHMANN.

MM. SCHWEIGHOEFFER, ARTIS, GAGNANT, JOST, LUCES.

Délibération N°2022/012 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

M. HILT demande à Mme FABACHER de présenter les orientations budgétaires préalablement à la présentation du budget primitif 2023 qui aura lieu le 31 janvier 2023.

Les opérations de fin d'année n'étant pas encore finalisées, les taux d'exécution du budget 2022 ainsi que les résultats de l'exercice 2022 et les résultats cumulés ne sont pas encore disponibles. Ils seront communiqués avant le vote du budget.

Mme FABACHER présente les propositions de dépenses et de recettes à inscrire au budget primitif.

Mme FABACHER explique, qu'en matière de recettes, la section de fonctionnement est financée par :

- les participations des bénéficiaires de l'épicerie sociale intercommunale (ESI),
- une aide de la Collectivité Européenne d'Alsace au fonctionnement de l'ESI, évaluée à 2 800 €,
- une enveloppe financière de l'ANDES, Groupe SOS, pour l'achat de denrées alimentaires pour l'ESI, évaluée à 5 000 €,

- une aide de la Collectivité européenne d'Alsace pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (forfait de 55 650 €),
- une subvention de fonctionnement de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (60.86 % des dépenses de fonctionnement en 2022).

Puis elle donne le détail des dépenses de personnel estimées à 137 500 € contre 143 000 € au budget 2022.

Madame FABACHER propose de prévoir une subvention de 300 € au bénéfice de CRESUS Nord Alsace, une subvention de 7 000 € pour l'association le Toit Haguenovien pour son intervention sur le périmètre de la Communauté de communes, ainsi qu'une subvention de 5 750 € à la Mission Locale Alsace du Nord pour l'action « s'engager c'est permis ». Le bilan des associations subventionnées sera présenté lors de la prochaine séance.

Après avoir entendu l'exposé de Mme Carole FABACHER sur la préparation budgétaire,

Vu l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la note de synthèse et le rapport d'orientation budgétaire 2023,

Le Conseil d'Administration, après en avoir débattu et à l'unanimité :

- **Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire préalablement au vote des budgets primitifs 2023.**

Pour extrait conforme, Le Président **Patrice HILT**

ACTE EXECUTOIRE
Publié le 16/12/2022
Reçu à la Sous-Préfecture de Haguenau
le 15/12/2022

Accusé de réception en préfecture
067-266706118-20221213-DEL2022-012-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

